Est puni des mêmes peines le fait de fabriquer, de distribuer ou d'utiliser une carte présentant avec l'une de ces cartes ou les documents délivrés par l'autorité administrative aux journalistes une ressemblance de nature à prêter à confusion.

Titre II : Professions du spectacle, de l'audiovisuel, de la publicité et de la mode

Chapitre Ier: Artistes du spectacle

Section 1: Champ d'application.

7121-1

Ordonnance 2007-329 2007-03-12 JORF 13 mars 2007

Les dispositions du présent code sont applicables aux artistes du spectacle, sous réserve des dispositions particulières du présent chapitre.

service-public.fr

> Un artiste peut-il être micro-entrepreneur ? : Régime de l'artiste intermittent du spectacle

Section 2 : Définitions.

1.7121-2

LOI n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 46

■ Legif. ■ Plan ♣ Jp.C.Cass.

Jp.Appel ■ Jp.Admin.

Juricaf

Sont considérés comme artistes du spectacle, notamment :

- 1° L'artiste lyrique;
- 2° L'artiste dramatique;
- 3° L'artiste chorégraphique ;
- 4° L'artiste de variétés ;
- 5° Le musicien;
- 6° Le chansonnier;
- 7° L'artiste de complément;
- 8° Le chef d'orchestre;
- 9° L'arrangeur-orchestrateur;
- 10° Le metteur en scène, le réalisateur et le chorégraphe, pour l'exécution matérielle de leur conception artistique ;
- 11° L'artiste de cirque ;
- 12° Le marionnettiste ;
- 13° Les personnes dont l'activité est reconnue comme un métier d'artiste-interprète par les conventions collectives du spectacle vivant étendues.

service-public.fr

p.1028 Code du travail